

# Kinésithérapeute

## *KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ*

*est le fruit de 13 ans d'expérience dans la gestion informatique de cabinets de kinésithérapie. Gérer les fichiers patients, pointer les séances, éditer les ententes préalables, facturer, exploiter les cartes SESAM-VITALE, télétransmettre...*

*Les bilans et statistiques de votre activité sont également disponibles à tout moment, sans oublier la tenue de votre comptabilité. Simple et riche en fonctionnalités, ce logiciel est un véritable atout pour votre cabinet mono ou multi-praticien.*

# K inésithérapeute



KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ répond parfaitement aux exigences de gestion de votre cabinet. Monoposte ou réseau, ce logiciel vous donne les moyens de maîtriser les données administratives et médicales de vos patients, tout en respectant votre organisation et vos méthodes de travail. Avec son module de télécommunication, vous transmettez directement les feuilles de soins aux différents organismes. Grâce à ses nombreuses possibilités de paramétrages et son ergonomie, KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ devient votre assistant le plus efficace.

## LA GESTION DES DOSSIERS PATIENTS

- Tableau de bord unique permettant de créer rapidement un dossier patient, accessible à tout moment.
- Création du dossier sur simple saisie du nom ou avec lecture de la carte Vitale. D'autres informations seront nécessaires pour imprimer une facture ou réaliser une télétransmission des feuilles de soins.



## LA PRESCRIPTION ET LA DEMANDE D'ENTENTE PREALABLE

- Saisie de la prescription avec possibilité d'ajouter les séances d'un traitement, de les modifier ou de les supprimer d'un dossier. Une prescription supplémentaire ou une notification de déplacement exceptionnel peut, à tout moment, être apportée dans le dossier.
- Gestion d'un planning présentant l'heure et la date des séances prévues et réalisées.
- Gestion simple des cotations, AMK, AMC AMS Piscine / Bain et actes Hors Nomenclature. Attribution d'une cotation par défaut avec possibilité de choisir différents types de traitements : Tiers-Payant, exonération (K50, ALD, Maternité ALD ou K>50 AT...).
- Impression au format A4 sur feuille vierge de la DEP ou édition du document de la CPAM, sur imprimante à jet d'encre ou laser.

## LA FACTURATION DES SEANCES ET L'ENCAISSEMENT DES RECETTES

- Facturation en fonction des critères personnellement paramétrés (édition de factures après un nombre de séances réalisées...)
- Possibilité de lier automatiquement la facture à la fonction FSE.

- Facturation des bilans également intégrée parmi les actes effectués et gérée comme une séance de kinésithérapie traditionnelle.
- Divers choix pour l'encaissement après facturation :
  - Règlement de tout ou partie de la facture (Part AMC ou Part AMO plus AMC) : une simple validation suffit pour l'enregistrer.
  - Prise en charge à 100% de votre patient. Mode FSE choisi : réception directe de ce paiement pour votre patient, par l'intermédiaire de l'organisme payeur (retour Noémie). Ce règlement sera automatiquement enregistré dans votre comptabilité.

## LE SUIVI MEDICAL DE VOTRE PATIENT

- Intégration de croquis et de schémas, de documents scannés à partir d'une bibliothèque. Insertion de comptes rendus de radios et de photos.
- Possibilité d'intégrer ou de rédiger dans le dossier du patient des e-mails de vos confrères ou d'un autre professionnel de santé.

## LES BILANS DE MASSOKINESITHERAPIE

- Rédaction d'un document présentant une fiche de synthèse ou un diagnostic permettant de poursuivre les soins d'un patient.
- Possibilité de facturer un bilan initial, intermédiaire ou final, en fonction du type et de la cotation de la prescription.
- Existence d'un module complémentaire, API-BILAN, intégré dans KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ. Edition d'un bilan vierge pré-établi, particulièrement intéressant pour un cabinet multi-praticien. La configuration d'un seul poste de travail pour rédiger un bilan est en effet ingérable et inconcevable durant la consultation de votre patient.

## LES STATISTIQUES

- Bilan des actes : affichage des totaux pour la liste des traitements à l'écran (en cours, archivés ou d'une sélection particulière selon certains critères). Les deux modes de présentation sont imprimés ensemble.
- Bilan Facturation / Encaissements indiquant les sommes des montants facturés sur une

période donnée, pour chaque praticien, avec la notion de quota.

- Balance inter-kinés précisant combien chaque praticien doit en rétrocession d'actes.
- Fonction Statistiques Prescripteurs précisant le total des prescriptions par médecin.



## LA GESTION COMPTABLE DE VOTRE CABINET

- Visualisation et consultation des enregistrements des dernières écritures passées en comptabilité sur un Journal.
- Système de recherche immédiate dans les recettes ou les dépenses pour retrouver une pièce comptable par simple saisie du nom, du numéro de facture, de la date, du libellé, du nom de la banque du client, etc.
- Possibilité de réaliser vos bordereaux de remises de chèques et le pointage de votre banque.
- Paramétrage, pour l'année, de vos écritures comptables récurrentes, évitant les fastidieuses ressaisies mensuelles.
- Possibilité d'utiliser les Plans comptables existants ou de créer les vôtres. Demandez conseil à votre comptable ou à votre Centre de Gestion agréé pour éditer les éléments nécessaires à vos déclarations fiscales de fin d'année.

## LA TELETRANSMISSION DE VOS FEUILLES DE SOINS

- Intégration d'un module de télétransmission agréé par le CNDA dans la version 1.31 SESAM-VITALE 2001, au sein de KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ. Ce module gère aisément vos flux (ARL et Noémie) émis par les organismes payeurs.

Votre revendeur



### Configuration requise

KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ fonctionne avec les configurations acceptant Windows 3.1, 95, 98, NT, 2000. Comptez environ 40 Mo pour KINÉSITHÉRAPEUTE APISANTÉ et les données de plusieurs années d'activité d'un cabinet moyen. Existe en version monoposte ou réseau.